Vidéo de campagne électorale « Le télétravail » [Partie 3/5]



En télétravail aussi, nous sommes débordé. Les conditions de travail y sont donc essentielles. C'est pourquoi nous avons refusé de signer cet accord sur le télétravail. Pourquoi ? Tout simplement car nous avions identifié le manque de moyen criant pour télétravailler dans de bonne conditions. Ce n'est pas aux salariés de payer et d'assumer le matériel nécessaire. Aujourd'hui tout le monde partage ce constat. Maintenant il faut , tous ensemble, aller chercher ces moyens. ENTRE LES 27 ET LE 30 NOVEMBRE 2023, VOTEZ ET FAITES VOTER LA CGT